



Recours gracieux collectif possible ou non ?

Par mistertech

Bonjour à tous,

nous sommes actuellement 3 fonctionnaires d'état et nous souhaitons faire un recours gracieux concernant un soucis de prime avec rupture d'égalité.

Au yeux de la loi est-il conseillé de faire ce recours gracieux collectivement (1 seul courrier pour nous 3) ou individuellement (3 courriers ?)

Merci par avance.

Bonne journée.